

REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

NOUVEL R FORMATION - AGENT(E) PRIVE(E) DE PREVENTION SECURITE - TITRE APPS – DOSSIER N°31934

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité de compétence 1 : utiliser le cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité			
<p>Mise en conformité réglementaire de l'exercice de la profession.</p>	<p style="text-align: center;">Gestion de la législation et des obligations réglementaires liées à la profession</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la législation, en contrôlant le cadre juridique de son intervention et les règles afférentes afin d'intervenir dans le respect des obligations relatives à l'exercice de la profession. • Agir sur le terrain en ayant une maîtrise parfaite des règles de sécurité (détention et usage d'armes, légitime défense, liberté d'aller et de venir) de déontologie professionnelle (techniques verbales, comportement adapté aux différentes missions) et des textes réglementaires définissant la profession afin de garantir le respect des droits de chacun. <p style="text-align: center;">Rédaction de documents officiels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un rapport, un compte rendu ou main courante, en utilisant les procédures adaptées, afin de réaliser pour informer la hiérarchie des mesures et applications mises en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • « Questionnaire à choix multiple » de 40 questions contextualisées sur les différents textes réglementaires et législatifs encadrant la profession (sécurité privée, les règles de déontologie, la lutte anti-terroriste). <p style="text-align: center;">Durée : 40 mn</p> <ul style="list-style-type: none"> - Note ≥ 12 : UC acquise (notation identique pour tous les QCM/QCU) - $8 \leq$ Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen. - Note < 8 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant l'objectif pédagogique non validé. <p style="text-align: center;">Et</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de documents avec la mise en place de situations professionnelles réalisées en contrôle continu. <p>Type d'évaluation : individuelle.</p> <p>Lieu : centre de formation.</p>	<p>Lors des diverses mises en situation réalisée durant la formation, le candidat devra établir un rapport d'intervention ou un compte rendu écrit et remplir une main courante</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cadre juridique est identifié, justifié dans son contexte opérationnel et respecté - Les procédures et consignes sont appliquées strictement - Les documents attendus sont rédigés sans fautes, avec concision et précision, éclairés par des faits horodatés. - Le vocabulaire utilisé est adapté, et compris des destinataires. - La pratique de la langue française (minimum B1) et l'application courante des principes de la république française sont avérés.

REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

NOUVEL R FORMATION - AGENT(E) PRIVE(E) DE PREVENTION SECURITE - TITRE APPS – DOSSIER N°31934

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité de compétence 2 : Sécuriser une zone par les systèmes de surveillance électronique			
Prévention des risques sur les biens, les personnes et les lieux.	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les caméras et systèmes de télésurveillance, en suivant les procédures, afin de détecter tout risque potentiel sur les biens, les lieux et les personnes et d'y répondre de façon appropriée. Gérer le déclenchement d'une alarme, en suivant le protocole indiqué, afin de faire cesser le trouble détecté. Réaliser un appel des secours extérieurs, en cernant le risque observé, afin d'obtenir un renfort adapté à la situation constatée. Communiquer par le biais des principaux moyens de communication afin d'alerter et/ou de faire remonter les informations importantes à la hiérarchie ou aux autorités compétentes. 	<p>Mise en place d'une situation professionnelle pour attester la maîtrise du matériel et la gestion de la situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte d'un PC. - Au choix du jury : utilisation d'un système de télésurveillance ou d'une alarme intrusion. - Simulation avec le jury d'un appel aux secours extérieurs et aux forces de l'ordre. - Questionnaire oral par le jury sur les différents matériels se trouvant au PC. <p>Type d'évaluation : binôme, notation individuelle.</p> <p>Durée : 10mn.</p> <p>Lieu : centre de formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat maîtrise et manipule des moyens techniques et électroniques selon leur bon usage. - Le candidat adapte sa communication et transmet les bonnes informations aux différents intervenants. - Le candidat prend en compte un PC puis utilise correctement le système attendu. - Les protocoles et consignes sont suivis et appliqués correctement et complètement. - Le candidat apporte les bonnes réponses et les justifie.

REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

NOUVEL R FORMATION - AGENT(E) PRIVE(E) DE PREVENTION SECURITE - TITRE APPS – DOSSIER N°31934

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité de compétence 3 : Mettre en œuvre les actions de prévention et les gestes professionnels au cours de l'exercice métier			
Exercer les fonctions de base et courante d'agent de prévention et de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> Détecter, par la surveillance, les comportements et actes portant offense aux biens ou aux personnes afin d'intervenir de manière appropriée. Effectuer une ronde de sécurité en respectant les points névralgiques afin d'assurer la sécurité des lieux surveillés. Mettre en œuvre les mesures de prévention et de protection, en tenant compte de l'environnement d'intervention notamment pendant les rondes de sécurité, dans le but d'assurer la sécurité des biens et des personnes. 	<p>Mise en place d'une situation professionnelle : effectuer une ronde de sécurité afin de relever les éventuelles anomalies et rendre compte à son binôme au PC sécurité.</p> <p>Organisation : plateau technique représentant un établissement avec tous les dégagements et les escaliers RDC et premier étage + PC sécurité</p> <p>Type d'évaluation : en groupe, notation individuelle</p> <p>Durée : 10 mn</p> <p>Lieu : centre de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat prend les bonnes décisions au bon moment. - Les comportements à risques sont identifiés et gérés avec efficacité et pertinence. - Les points névralgiques des lieux surveillés sont identifiés. - Les mesures de prévention sont prises et appliquées avec discernement. - La sécurité globale attendue est assurée conformément aux consignes

REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

NOUVEL R FORMATION - AGENT(E) PRIVE(E) DE PREVENTION SECURITE - TITRE APPS – DOSSIER N°31934

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité de compétence 4 : Effectuer les contrôles d'accès, filtrage et une palpation de sécurité			
Tenir son poste à l'entrée d'un dispositif : contrôle d'accès, point d'inspection filtrage, ...	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les consignes mises en place pour un dispositif de sécurisation de grands rassemblements (festifs, sportifs ou culturel) en observant et évaluant la zone afin d'éviter tout incident (débordement, attentat, incendie...). Procéder au contrôle en appliquant le cadre légal comprenant notamment la palpation de sécurité ou contrôle visuel des bagages, afin d'anticiper les risques, ou refuser l'accès des sites si nécessaire. 	<p>Mises en situations pratiques sous forme de scénarios portant sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> La réalisation d'un refus d'accès sans gérer de conflit lors d'un évènement ou d'une manifestation. La réalisation d'une palpation de sécurité conforme aux directives réglementaires et consignes. <p>QCM : Palpation et évènementiel</p> <p>Type d'évaluation : en groupe avec notation individuelle</p> <p>Durée : 5 MN</p> <p>Lieu : centre de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat est attentif et adopte la posture adaptée. - Les contrôles d'accès sont effectués efficacement et conformément aux consignes et cadres légaux. - Le candidat refuse l'accès si nécessaire avec acceptation, sans générer de conflit - Les gestes attendus sont appliqués dans la palpation. - Le minutage de la palpation est respecté. - Les différentes étapes de la procédure de palpations sont respectées. - Les règles et consignes sont respectées y compris lors de l'inspection visuelle des bagages - la prise en compte des situations de handicap est effectuée : identification des personnes, qualification du handicap et applications des mesures prévues aux consignes.

REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

NOUVEL R FORMATION - AGENT(E) PRIVE(E) DE PREVENTION SECURITE - TITRE APPS – DOSSIER N°31934

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité de compétence 5 : Prévention des risques incendie et assistance aux personnes			
Prévention du risque incendie et ses conséquences	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Effectuer les premiers gestes de secours, en appliquant les techniques appropriées afin de faciliter l'intervention des secours tout en veillant à se protéger soi-même. 5.2.1 Détecter les dysfonctionnements techniques et matériels en inspectant afin d'y remédier et de prévenir d'éventuels risques incendie. 5.2.2 Prévenir et réagir aux incendies en utilisant les procédures adaptées afin de répondre de façon appropriée à l'incident et à ses conséquences éventuelles notamment dans le cadre de l'assistance aux personnes et aux premiers secours. 5.2.3 Gérer le système de sécurité incendie, en exploitant ses données et informations, afin d'éviter les incidents et/ou intervenir en cas de problème. 	<p>5.1 L'ensemble de ces compétences seront évaluées lors de la formation de Sauveteur Secouriste du Travail et l'obtention du certificat (INRS).</p> <p>5.2 L'ensemble de ces compétences seront évaluées lors de la formation Equipier de 1^{ère} Intervention (EPI).</p> <p>Mise en place d'une situation professionnelle et QCM Secourisme et Assistance à Personnes lors de la formation SST.</p> <p>Type d'évaluation : individuelle</p> <p>Durée : 5 mn</p> <p>Lieu : centre de formation ou terrain</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat fait preuve de vigilance et de réactivité. - Le candidat effectue les gestes appropriés. - Le candidat alerte ou fait alerter les secours. - Le candidat détecte les dysfonctionnements. - Les procédures sont respectées. - La réponse apportée par le candidat est appropriée. - Les données sont recueillies et exploitées avec pertinence.

REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

NOUVEL R FORMATION - AGENT(E) PRIVE(E) DE PREVENTION SECURITE - TITRE APPS – DOSSIER N°31934

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité de compétence 6 : Faire face aux risques de conflits et de situations dégradées et prévenir les risques terroristes.			
Gestion des conflits et menaces terroristes.	<ul style="list-style-type: none"> Gérer les conflits (agression verbale, ...) en adoptant une communication appropriée et un comportement adapté (techniques verbales, ...) afin de traiter efficacement la situation, en vue d'une sortie de crise. Mettre en place les mesures exceptionnelles de sécurité en cas de risque d'attentat en analysant des comportements potentiellement dangereux afin de faciliter l'intervention des forces de l'ordre. Identifier les profils types de terroristes (Vigipirate, ...) ou de leurs agissements selon le mode opératoire choisi (attentat aveugle, prise d'otages, risques chimiques), en utilisant les techniques conseillées, pour permettre l'intervention adaptée des forces de police. Analyser le danger détecté (utilisation d'armes de poing ou d'explosifs), en appliquant le bon mode opératoire, afin de répondre efficacement à la situation identifiée. Savoir se protéger et protéger les autres en appliquant les procédures conseillées, afin de permettre une intervention sécurisée des forces de l'ordre. 	<p>Mise en situation pratique professionnelle portant sur la gestion de conflits, les situations dégradées et la prévention des risques terroristes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ces compétences sont également évaluées lors de l'examen final de l'UC4 : contrôle d'accès, filtrage et palpation de sécurité. - Elles sont testées lors de mises en situations pratiques et d'un QCM et QCU. <p>Type d'évaluation : individuelle</p> <p>Durée : 5mn</p> <p>Lieu : centre de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Le candidat fait preuve d'un bon sens de l'observation, est réactif et gère son stress. - La graduation des moyens est respectée. - Les techniques verbales adéquates sont utilisées. - Le candidat fait appel à des techniques de médiation pertinentes. - Les comportements sont analysés avec perspicacité. - Les comportements dangereux sont identifiés clairement. - Les informations sont transmises aux bons interlocuteurs. - Les procédures et consignes sont appliquées.